

Jospin, Chirac, Macron, qui a le plus baissé vos impôts ?

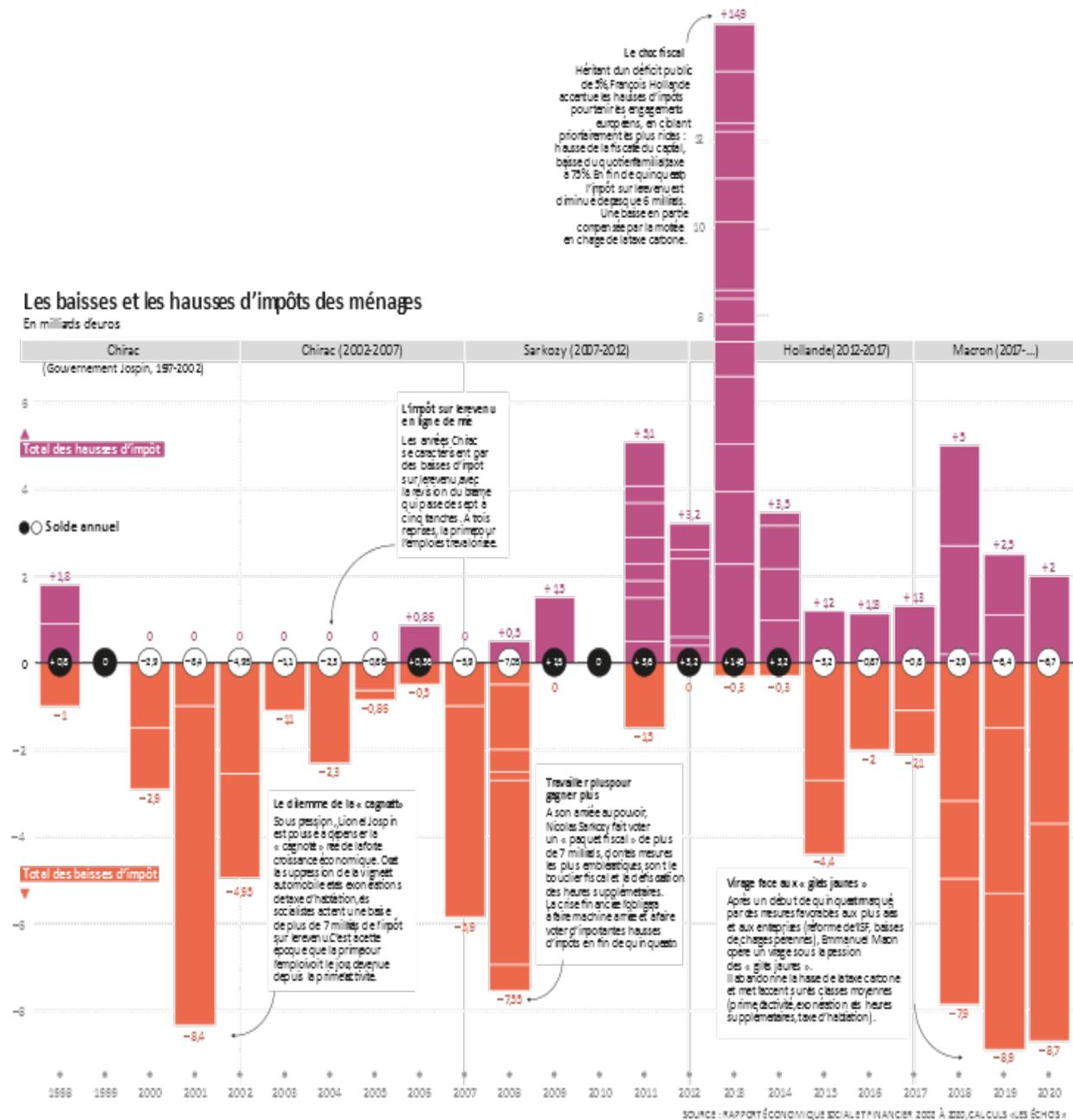
 media.lesechos.fr/infographie/baisse_impots

Le projet de loi de finances, qui sera définitivement voté jeudi, va entériner une baisse d'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros. Alors que le gouvernement se vante d'être celui qui « aura le plus baissé les impôts », retour sur vingt années de yo-yo fiscal.

Par Ingrid François Feuerstein, Jules Grandin, Adrien Lac

« S'il suffisait d'augmenter les impôts pour qu'il y ait de la justice sociale, depuis des années qu'on augmente les impôts, gauche et droite confondues, on devrait être le pays le plus juste au monde ! » On pourrait croire cette déclaration à l'emporte-pièce prononcée par Emmanuel Macron durant le grand débat au printemps dernier. C'est en fait l'un de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy, qui l'a improvisée, il y a dix ans, devant les ouvriers d'une usine Alstom à Ornans (Doubs). Les quinquennats se suivent et se ressemblent au moins sur un point : qu'il s'agisse de la « cagnotte », du bouclier ISF, du choc fiscal ou de la taxe carbone, tous les gouvernements ont trébuché sur la question des impôts.

Le mouvement des « gilets jaunes » a ainsi poussé Emmanuel Macron à réorienter sa politique fiscale pour mettre l'accent sur les ménages. Les hausses d'impôts prévues (taxe carbone, notamment) ont été annulées et d'autres baisses ont été engagées, comme celle de 5 milliards sur l'impôt sur le revenu qui devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2020. « Les mesures fiscales que nous prenons sont historiques et sans équivalent depuis vingt ans », a défendu en septembre le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.



Des Français toujours sceptiques

Face à ces annonces, les Français restent sceptiques, comme en témoignent les différents sondages montrant que les deux tiers d'entre eux ne croient pas aux baisses d'impôts. Ceci invite à se plonger dans les décisions fiscales de ces vingt dernières années pour voir si effectivement, les impôts des ménages vont baisser comme jamais depuis vingt ans.

La réponse est plus complexe qu'il n'y paraît. À première vue, les trois premières années du quinquennat Macron se sont effectivement soldées par des baisses d'impôts historiques, mais le match est serré avec les années Jospin ou Chirac, qui se sont traduites par des allègements importants.

Notre compteur donne un solde de baisse de 16 milliards d'euros pour les années 2018 à 2020, auxquelles il faudra encore ajouter la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % de ménages les plus aisés, en trois étapes de 2021 à 2023. C'est effectivement plus important que ce qu'on peut relever dans les documents budgétaires du début des années 2000. A ceci près qu'avec l'inflation, les euros de l'époque Jospin valent plus que ceux d'aujourd'hui. En actualisant les montants en fonction de l'inflation, les baisses d'impôts du tournant des années 2000 atteignent le même ordre de grandeur que celles engagées par Emmanuel Macron.

Montée de la fiscalité écologique

A l'époque, les baisses d'impôts n'étaient pas contre-balancées par des hausses. La donne a changé : entre 2015 et 2018, par exemple, la montée progressive de la fiscalité écologique a, en partie, compensé les allègements d'impôt sur le revenu.

Sur vingt ans, le montant global des baisses d'impôts peut surprendre au regard du ras-le-bol fiscal exprimé par les Français. C'est sans doute que le choc de 2011 à 2013 a laissé des traces. La gauche et la droite se sont vertement rejeté la responsabilité de cette hausse massive d'impôts qui n'a pas touché que les plus riches. Si le pic apparaît en 2013, certaines décisions, comme le gel du barème de l'impôt sur le revenu (1,7 milliard de hausse d'impôt), avaient été votées durant le précédent mandat.

Hausse spontanée des recettes

Ces baisses d'impôts sont à relativiser dans la mesure où elles sont souvent atténuées par une hausse spontanée des recettes. La mécanique de l'impôt sur le revenu veut que le barème de l'impôt soit revalorisé chaque année de l'inflation, qui augmente généralement moins vite que les salaires. D'où le fait que les gouvernements successifs aient presque tous consenti à des baisses d'impôt sur le revenu. La prépondérance de cet impôt montre à quel point il est devenu un objet politique, bien qu'étant minoritaire dans les recettes de l'Etat (75 milliards d'euros sur plus de 1.000 milliards de prélèvements obligatoires).

Un autre élément doit être pris en considération dans l'exaspération fiscale des Français. Il s'agit de la fiscalité locale, dont la progression a été dynamique, sachant que la taxe foncière et la taxe d'habitation ont progressé en moyenne de 4 % par an depuis vingt ans. Une dynamique liée à une revalorisation des bases qui pendant longtemps a été supérieure à l'inflation, et à des décisions de taux à la main des collectivités.

Au final, le juge de paix reste le taux de prélèvements obligatoires. Cet indicateur devrait revenir à 44,3 % du PIB en 2020, en baisse par rapport au 44,2 % enregistrés en 2017, mais légèrement supérieur au niveau de 42 % connu au début des années 2000.